

Article de vulgarisation (recherche PAREA)

Nombre de mots : 4203 mots

Descripteurs : Mobilité enseignante internationale; Internationalisation; Cégep; Retombées; Écueils

Auteurs et notices biographiques :

Matthieu Boutet-Lanouette

Professeur en Histoire
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242, poste 1122
boutetlm@cndf.qc.ca

Matthieu détient un baccalauréat en Histoire, une maîtrise en Études anciennes ainsi qu'un diplôme de deuxième cycle en Enseignement collégial. Il enseigne l'histoire depuis 2008 au Campus-Notre-Dame-de-Foy. Deux séjours de mobilité étudiante internationale, dans le cadre de ses études collégiales et universitaires, l'ont amené à s'intéresser au phénomène de l'internationalisation de l'éducation supérieure québécoise. Il mène des recherches sur ce thème depuis 2010.

Alexandre Jobin-Lawler

Professeur en Anthropologie et en Sociologie
Campus Notre-Dame-de-Foy
418 872-8242, poste 1264
jobinla@cndf.qc.ca

Alexandre enseigne l'anthropologie et la sociologie au Campus Notre-Dame-de-Foy depuis 2008. Il détient un baccalauréat en Anthropologie ainsi qu'une maîtrise dans ce même domaine. De nombreux voyages, plusieurs expériences de travail ainsi que la réalisation d'un projet de recherche à Cuba l'ont amené à s'intéresser à l'internationalisation de l'éducation supérieure québécoise. Il mène des recherches sur ce thème depuis 2010.

La mobilité enseignante internationale : pourquoi s'engager dans un tel projet et quels sont les écueils à éviter

La mobilité enseignante internationale, ça vous dit quelque chose? Des professeurs de sciences humaines de votre collège auraient-ils accompagné un groupe d'étudiants en Europe pendant le congé des Fêtes? L'un de vos collègues se serait-il absenté quelques jours la session dernière pour aller présenter une conférence dans un colloque scientifique à l'international? Le coordonnateur du département d'un programme technique se serait-il rendu dans un pays d'Afrique pour préparer une mission humanitaire? Peut-être êtes-vous vous-mêmes parmi ces nombreux professeurs qui ont séjourné quelque temps à l'étranger pour des raisons professionnelles?

Dans tous les cas, ces expériences représentent de la mobilité enseignante internationale (MEI), c'est-à-dire le déplacement d'un professeur à l'étranger dans le cadre de sa pratique professionnelle. Ce phénomène est en augmentation dans le réseau collégial québécois depuis le début des années 2000. À preuve, au cours de l'année scolaire 2013-2014, 690 professeurs de collège ont réalisé un séjour à l'international dans le cadre de leurs fonctions, soit 140 de plus qu'en 2010 (Fédération des cégeps, 2014, p. 36). Cette croissance n'est sans doute pas étrangère au fait que selon une enquête menée en 2014, 56 % des cégeps ont dit avoir pris des mesures dans les dernières années pour être plus actifs en matière de MEI, particulièrement en ce qui concerne la promotion des projets et structures de soutien existants (Fédération des cégeps, 2014, p. 39).

Que retirent au juste les professeurs qui réalisent de tels séjours à l'étranger? En quoi ces expériences peuvent-elles modifier, non seulement leur pratique professionnelle, mais aussi leur vie personnelle et avoir une retombée sur l'établissement où ils travaillent? Quels défis ces professeurs rencontrent-ils dans la réalisation de leurs séjours de mobilité? Voilà quelques-unes des questions que nous jugeons pertinent d'étudier dans le cadre d'une étude menée entre 2013 et 2015 dans huit établissements collégiaux. Cette enquête qualitative de type exploratoire et descriptive, intitulée : *La mobilité enseignante internationale dans les cégeps et les collèges québécois : quelles sont les retombées pour les professeurs et leur milieu professionnel* a été financée grâce au programme PAREA (Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage). Le présent article tentera de mettre en lumière les principaux résultats de cette recherche et offrira, nous l'espérons, des pistes de réflexion et de solution pour ceux et celles qui envisagent de réaliser des projets de cette nature.

Divers types de mobilité enseignante internationale

Le tableau 1 ci-dessous illustre différentes formes de mobilité enseignante internationale ayant cours dans le réseau collégial québécois, ainsi que le nombre de participants recensés en 2010 et en 2014. En examinant ce tableau, nous sommes à même de constater que la forme de mobilité la plus répandue représente l'accompagnement d'étudiants à l'étranger. Pour le bien de notre recherche, nous avons choisi d'appeler ces professeurs

voyageurs les « accompagnateurs », par opposition à la catégorie des « autonomes » qui regroupe, quant à elle, l'ensemble des autres types de déplacements répertoriés. Cette précision est importante, car, nous le verrons plus loin, les retombées et les défis en lien avec les séjours diffèrent dans certains cas selon le type de mobilité effectué.

Tableau 1 Évolution du nombre de participants selon le type de mobilité entre 2010 et 2014

| | Type de mobilité enseignante | Total de participants en 2010 | Total de participants en 2014 |
|--|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Professeurs « accompagnateurs » | Accompagnement d'étudiants à l'étranger | 270 | 473 |
| Professeurs « autonomes » | Exploration de lieux pour la mobilité étudiante | 84 | 47 |
| | Présentation à titre de conférencier à l'étranger | 32 | 40 |
| | Enseignement à l'étranger | 38 | 39 |
| | Participation à des forums internationaux ou à des conférences internationales | 49 | 32 |
| | Réalisation de contrats à l'étranger | 19 | 27 |
| | Contribution à des séjours de recherche à l'étranger | 12 | 23 |
| | Participation à des séjours pour une association internationale | 3 | 3 |
| | Participation à des échanges « poste-à-poste » | 3 | 1 |
| | Autres (mission de recrutement, perfectionnement, coopération internationale) | 18 | 5 |
| Total | | 528¹ | 690 |

Source : FÉDÉRATION DES CÉGEPS. *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*, 2014, http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

¹ Le total réel pour 2010 est 550 enseignants. 22 enseignants n'ont pas été comptabilisés dans le tableau, puisque ces derniers n'ont pas précisé leur secteur d'enseignement lorsqu'ils ont répondu au sondage en 2010. Nous tenons cette information de l'un des auteurs du *Portrait 2014*.

Notre échantillon de recherche était formé de 38 professeurs ayant réalisé l'un ou l'autre des types de mobilité présentés, ainsi que 8 responsables de l'internationalisation dans les collèges. L'idée de rencontrer aussi ces responsables était d'obtenir un regard extérieur sur les retombées des expériences de mobilité et de creuser un peu plus l'aspect de celles-ci sur l'établissement, les professeurs n'étant pas nécessairement au courant de toutes les facettes de cette dimension dans leur collège.

Quelles retombées pour les professeurs?

Se réaliser professionnellement

Pour plusieurs des professeurs impliqués dans les projets internationaux de leur collège, la mobilité enseignante leur a permis de se réaliser professionnellement, surtout parce qu'elle est venue enrichir leur carrière. Mathieu², par exemple, considère que ce qu'il fait découvrir aux étudiants qu'il accompagne dans divers pays lui permet de s'accomplir dans son métier et l'empêche ainsi de devenir le stéréotype du « prof blasé » qu'on peut parfois croiser dans certains cégeps. Situation semblable pour Denis, un professeur qui avait envisagé une carrière universitaire pour pouvoir faire de la recherche, mais dont les possibilités de mener des projets de recherche grâce à la MEI lui ont permis, selon ses dires, de se réaliser professionnellement dans son emploi au collégial. Pour Carole, une coordonnatrice d'un bureau international qui a guidé les projets outre-frontière de nombreux professeurs, la MEI peut être une source de motivation et de ressourcement professionnel qui peut amener les participants plus loin dans leur enseignement et dans leur vie en général.

Prendre connaissance d'autres réalités et bonifier sa pédagogie

Les séjours que réalisent les professeurs à l'international permettraient d'enrichir la pratique professionnelle de ceux-ci, notamment par la comparaison avec d'autres réalités en éducation³. François figure parmi ces nombreux professeurs que nous avons rencontrés pour qui les observations faites à l'étranger dans le cadre de leurs séjours de MEI ont influencé directement leur pratique professionnelle une fois de retour au Québec. Le voyage de perfectionnement qu'il a réalisé de l'autre côté de l'Atlantique lui permet aujourd'hui d'alimenter ses cours d'exemples concrets tirés des comparaisons qu'il a pu établir entre les approches du pays visité et celles du Québec. Même chose pour Simon qui affirme utiliser les connaissances acquises dans le cadre de son séjour de recherche à l'étranger pour bonifier ses cours. Le rapport de stage qu'il nous a transmis souligne qu'il utilise aujourd'hui le contenu de sa mission en Océanie lorsqu'il présente le concept d'évolution à ses étudiants et qu'il veut montrer en quoi celui-ci représente toujours un sujet d'actualité.

² Pour préserver l'anonymat des participants à notre recherche, nous avons utilisé des noms fictifs. Ces mêmes noms fictifs ont été repris dans le cadre de cet article.

³ 13 professeurs, dont la grande majorité a réalisé des séjours autonomes, ont tenu des propos en ce sens dans le cadre de nos entrevues.

Pour Jocelyn, ce sont plutôt ses méthodes d'enseignement qui ont évolué à la suite de ses nombreuses expériences de partage d'expertise outre-frontière. Comme il a dû former des gens à l'étranger avec tellement peu de référents pour les comprendre, cette contrainte l'a forcé à développer des préoccupations pédagogiques qui font en sorte qu'il a aujourd'hui le réflexe de s'intéresser beaucoup plus en profondeur à la personne à qui il parle lorsqu'il enseigne. « C'est comme si tu développais toutes sortes de réflexes, puis de dispositions d'esprit qui te disposent à faire de la pédagogie. » (Jocelyn)

S'accomplir personnellement

Que ce soit dans le cadre d'une formule autonome ou d'accompagnement, le sentiment d'accomplissement et de fierté engendré par leurs expériences permet aux professeurs de se réaliser sur le plan personnel. L'exemple rapporté par Mélanie est représentatif à cet égard. De retour d'un périple en Asie avec ses étudiants, ces derniers lui ont fait parvenir une carte postale pour lui témoigner leur appréciation. Cela a représenté pour elle « sa paie pour les dix prochaines années ». Comme elle le précise, ce n'est pas vraiment le fait d'être aimée des étudiants qui la satisfait sur le plan personnel, mais plutôt cette prise de conscience de leur part que le voyage leur a permis de vivre quelque chose d'important tant sur le plan pédagogique qu'humain et qu'elle en est en partie responsable. Du côté de Cendrine, les aléas de la vie africaine et les nombreuses mésaventures qu'elle a vécues lors de son premier séjour de mobilité lui ont fait qualifier celui-ci, avec une pointe d'humour, « de pire expérience à vie ». Ce projet l'a toutefois rendue plus forte et elle dit aujourd'hui éprouver une grande fierté personnelle à l'avoir mené jusqu'au bout. Elle tire aussi beaucoup de fierté d'avoir accompagné un groupe d'étudiants à l'étranger dans le cadre d'un autre séjour. Ces jeunes avaient besoin d'accompagnateurs pour réaliser leur expérience et elle est fière de leur avoir permis de la vivre.

Quelles retombées pour les collègues?

Plus de visibilité et de notoriété : un appui à la promotion et au recrutement

Sur le plan des retombées pour les collègues, les séjours de MEI contribuent à accentuer la visibilité et la notoriété des établissements auprès de la société en général. Pour illustrer ce constat issu de notre étude, mentionnons notamment les succès d'une expérience en muséologie dans les Caraïbes, grâce à laquelle le professeur responsable et ses collègues ont fait partie des finalistes pour un prix d'administration publique, une distinction que le collègue s'est par la suite efforcé de faire valoir sur plusieurs tribunes. Prenons un autre exemple, la réussite d'une activité de MEI au Sénégal, financée par l'ACDI⁴, qui a conduit à la visite du premier ministre canadien sur les lieux du projet. Sur une douzaine de projets canadiens en cours dans ce pays à cette époque, le premier ministre a choisi d'en visiter deux, dont celui dirigé par le professeur de cégep que nous avons rencontré,

⁴ Agence canadienne de développement international.

ce que ce dernier qualifie de « belle réussite » qui contribue à la notoriété de son établissement. Bref, comme l'a mentionné un autre professeur rencontré, il ne fait aucun doute que les séjours de MEI contribuent à mettre les collèges « sur la map » (Christian).

La visibilité et la notoriété acquises peuvent ensuite être utilisées pour promouvoir les collèges et leurs programmes d'enseignement. Pour illustrer cette affirmation, prenons l'exemple de Cendrine qui mentionne qu'un seul voyage organisé aux États-Unis avec des étudiants a procuré une notoriété à son programme, qui a ensuite contribué à la promotion de celui-ci. Selon ses dires, les photos et commentaires affichés sur les réseaux sociaux à la suite du voyage ont fait en sorte que lors des « Portes ouvertes » de l'automne, plusieurs étudiants de la 5^e secondaire qui avaient entendu parler du séjour ont mentionné vouloir s'inscrire dans ce programme afin de vivre ce genre d'expérience à leur tour.

Matthieu, pour sa part, mentionne que plusieurs des étudiants qui participent au stage qu'il organise en Afrique se sont inscrits dans son programme explicitement pour participer à ce projet. Selon ses dires, les jeunes viennent dans son école « pour le stage » et ces étudiants affirment ne pas savoir ce qu'ils auraient fait si la participation à celui-ci leur avait été refusée.

Les expériences de MEI de Cendrine et de Matthieu en sont deux d'accompagnement d'étudiants. D'aucuns pourraient alors dire que c'est plutôt la mobilité étudiante qui aide à faire la promotion du programme, et que cela n'a rien à voir avec la mobilité professorale. Cependant, il importe de préciser que sans enseignant pour initier, organiser, superviser et participer à ces projets étudiants en tant qu'accompagnateurs, ceux-ci n'auraient bien souvent pas lieu.

Outre les séjours d'accompagnement, les expériences en formule « autonome » peuvent aussi favoriser le recrutement d'étudiants dans les cégeps. Prenons l'exemple de Richard, un professeur dont les multiples séjours de prospection, de partage d'expertise et de perfectionnement en Europe francophone ont particulièrement eu pour effet d'attirer de jeunes Français à venir étudier au Québec. Lorsque nous l'avons rencontré à l'hiver 2014, il y avait alors plus d'étudiants français (28 étudiants) que d'étudiants québécois (21 étudiants) inscrits au programme d'études dans lequel il enseigne.

Des partenariats et des réseaux qui se tissent

Une autre des retombées des activités de MEI est que leurs séjours de mobilité ont conduit à la mise en place de partenariats avec des établissements à l'étranger ou leur ont permis de développer un réseau de contacts dont leur collège a pu bénéficier ultérieurement. Stéphanie, conseillère à la mobilité, nous présente ici un cas type qui illustre bien ce genre de retombée. Elle donne l'exemple d'une professeure en administration de son collège, dont le séjour de deux semaines en tant que professeure invitée dans une école d'une grande ville européenne a conduit à un partenariat entre les deux établissements. Depuis l'entente de collaboration signée au retour du séjour, le

cégep peut envoyer des étudiants, par l'entremise du partenaire européen, faire des stages en entreprise, et l'inverse s'applique également pour les étudiants de cette ville européenne qui peuvent venir réaliser un stage au Canada.

Un catalyseur pour l'internationalisation des collègues

Une autre retombée importante de la MEI est que celle-ci peut provoquer un effet d'entraînement qui agit ensuite sur l'internationalisation des collègues, en ce sens qu'elle peut notamment inciter d'autres professeurs et étudiants à réaliser des projets à l'international (Goetz, Jaritz et Oser, 2011, p. 83 et Cégep international, 2010A, p. 35).

Selon Carole, coordonnatrice d'un bureau international, les expériences outre-frontière des professeurs peuvent s'avérer être « un facteur d'émulation important » pour d'autres candidats qui aimeraient, eux aussi, vivre de telles expériences. Les professeurs qui osent se lancer en premier deviennent par la suite des personnes-ressources qui peuvent aider au démarrage d'autres projets, tant en formule autonome que d'accompagnement.

L'internationalisation de l'établissement se perçoit aussi sur le plan des formations offertes. Au chapitre des cours, par exemple, nous pourrions donner l'exemple de Sylvie, une professeure dont le collège est impliqué dans des projets en Afrique dont les missions sur ce continent et ailleurs dans le monde ont conduit à l'offre de nouvelles formations en langues, plus précisément en portugais et en espagnol. Comme elle le mentionne, l'idée était au départ « d'augmenter le bassin de professeurs qui parlaient portugais », mais ces cours ont aussi été offerts aux étudiants afin de diversifier l'offre de formation de cet établissement sur le plan linguistique.

Des projets parfois lourds à porter

Derrière tout ce que peuvent apporter les projets de MEI aux participants et aux collègues en termes de retombées positives, se dressent toutefois plusieurs écueils qu'un professeur qui envisage de réaliser une expérience de ce type devrait connaître. Les défis ne sont toutefois pas nécessairement les mêmes pour les « accompagnateurs » que pour les « autonomes »⁵.

Les difficultés vécues par les professeurs « accompagnateurs »

Les projets représentent un défi important de préparation et d'organisation pour les professeurs porteurs des séjours d'accompagnement, car cette expérience se fait bien

⁵ Notre recherche a mis au jour plusieurs difficultés et défis en lien avec la MEI. Les objectifs de notre étude ne visaient toutefois pas à apporter des solutions à ces problématiques. Ces écueils sont donc présentés dans cet article afin de susciter une réflexion chez les professeurs qui souhaiteraient s'engager dans ce type de projets, mais peu de solutions sont pour l'instant proposées. Il s'agit là d'un sujet qui mériterait, selon nous, de faire l'objet d'une recherche ultérieure.

souvent de manière bénévole, en surplus de travail. Cela représente une difficulté qui a d'ailleurs été soulevée dans l'Avis du Conseil Supérieur de l'éducation portant sur l'internationalisation des formations collégiales, paru en 2013 (p. 28). La majorité des participants que nous avons rencontrés confirment que ce projet leur a demandé énormément de temps et d'énergie, sans avoir de dégrèvement ou la libération appropriée pour compenser l'ampleur de l'implication⁶. C'était donc, dans plusieurs cas, du travail purement volontaire et sans rémunération que ce soit.

Les professeurs qui se portent volontaires pour organiser et réaliser des projets d'accompagnement se disent souvent débordés par la tâche que ceux-ci impliquent, ce qui peut aller jusqu'à représenter un frein à leur engagement pour de futurs séjours du genre. C'est un surplus de travail qui est parfois lourd à porter et l'aménagement du temps de travail demeure un irritant majeur. Il est à noter que tous les responsables de la MEI que nous avons rencontrés reconnaissent que ce problème est bien réel dans nos collèges et qu'il mérite que l'ensemble du réseau s'y attarde. L'un de ces répondants mentionne que son collègue a mis sur pied un comité international composé de professeurs dans chaque département afin de favoriser la concertation entre collègues dans le choix des projets offerts par la direction et d'établir des règles d'alternance des professeurs pour ainsi répartir la charge de travail et assurer la pérennité des projets.

Les défis pour les accompagnateurs se poursuivent aussi à destination. Par exemple, ces personnes doivent composer avec la présence d'étudiants qui voyagent avec eux dans un nouvel environnement. Cette situation fait en sorte que les professeurs peuvent vivre un certain stress découlant de la supervision et de la sécurité du groupe qu'ils accompagnent.

Des conflits entre les professeurs accompagnateurs peuvent également survenir durant ces activités, ce qui peut provoquer des malaises entre collègues une fois sur place, mais aussi au retour. Éric dit avoir vécu cette situation, car il était parti avec un collègue qu'il connaissait peu et avec qui il avait peu d'affinités. Des divergences d'opinions sont alors survenues à destination, ce qui a eu pour effet de miner leur collaboration. De la même manière, Anne a eu des difficultés avec l'autre professeur qui accompagnait le groupe avec elle. Sans entrer dans les détails de leur différend, elle mentionne avoir eu à intervenir auprès de son collègue qui avait des comportements inappropriés, ne pouvant compter que sur elle-même en cas d'urgence avec des étudiants.

Les difficultés vécues par les professeurs « autonomes »

Les « autonomes » se voient, eux aussi, confrontés à différentes problématiques qui, nous le verrons, peuvent quelquefois être semblables à celles rencontrées par les accompagnateurs, mais qui sont généralement propres au fait qu'ils réalisent des projets de manière individuelle, dans des contextes variés et souvent à l'intérieur même du calendrier scolaire.

⁶ 16 professeurs sur les 22 que nous avons interrogés dans le cadre de notre étude qui ont réalisé cette forme d'activité avec leurs étudiants nous ont mentionné cette difficulté.

Un problème fréquent est le fait que les projets de mobilité « autonomes » demandent énormément de temps et d'énergie à un professeur pour leur organisation et leur réalisation, surtout en ce qui a trait au remplacement pendant son absence. Comme les ressources financières sont souvent limitées dans les collèges et que le remplacement rémunéré est rarement possible, les professeurs engagés dans ces activités doivent généralement examiner par eux-mêmes les différentes possibilités qui s'offrent à eux afin de combler leur absence en classe (remplacement par un autre professeur du département, travaux supplémentaires donnés aux étudiants, etc.). Richard, par exemple, a réussi, grâce à une concertation avec ses collègues donnant le même cours, à échanger des périodes d'enseignement avec un autre professeur. Cette situation a toutefois eu pour effet de lui donner un surplus de tâches avant son départ et après son séjour, ce qui représente une problématique selon lui.

Une autre difficulté vécue par les « autonomes » semble être la lourdeur administrative et, par surcroît, le supplément de travail demandé pour réaliser leurs projets. Les demandes de subvention à compléter, l'achat de billets d'avion, les réservations liées à l'hébergement, les documents officiels à présenter, les rapports de mission à rédiger au retour, toutes ces tâches administratives, lorsqu'elles sont menées sans l'aide de personnes-ressources dans les collèges (ce qui est souvent le cas), pèsent sur les épaules des professeurs.

En ce qui concerne les défis une fois sur le terrain, un point souvent mentionné et qui est aussi vrai pour les « accompagnateurs » est la fatigue qu'un tel séjour peut entraîner chez les participants. Il faut, selon Stéphane, « rentabiliser » les voyages au maximum, c'est-à-dire tenter d'avancer le plus possible le projet une fois sur place, malgré la courte durée de la plupart des voyages. Cette situation, combinée aux nombreuses heures de déplacement pour arriver à destination et par la suite à travers le pays, amène Maryse et Sylvie à qualifier leurs expériences de très stimulantes, mais aussi de « sportives », voire même de « *rushantes* » et d'« éreintantes ».

Toutes ces entraves, un frein à l'implication?

Une grande partie des participants rencontrés a fait à plus d'une reprise un projet de mobilité enseignante et plusieurs se sont directement prononcés sur leur désir de continuer à faire ce type d'activité⁷. Cela pourrait notamment expliquer les données en augmentation depuis les dernières années, comme le montre le Tableau 1. Cela dit, notons que, pour différentes raisons liées entre autres aux difficultés que nous avons présentées plus haut, le recrutement et la relève semblent demeurer parfois difficiles à trouver. Sans freiner totalement l'implication des professeurs, les défis liés à la MEI sont bien présents et peuvent dans certains cas avoir une incidence négative sur la relève ou sur la reconduite de certains projets. À notre connaissance, peu de projets ont échoué ou ont été compromis en raison de ces écueils. À l'instar de ce que nous a partagé Sandra, plusieurs professeurs souhaiteraient toutefois passer le flambeau, mais doutent que

⁷ 29 professeurs sur les 38 que nous avons rencontrés dans le cadre de notre recherche ont d'ailleurs dit avoir réalisé plus d'un projet de mobilité.

quelqu'un voudra tendre la main pour le prendre. Comme elle le mentionne, « ça court pas les portes, là, pour la place, là... au contraire ».

Pas assez de suites pour les projets

Bien que les expériences de mobilité enseignante puissent contribuer à enrichir les personnes sur le plan personnel et les collègues sur le plan de l'internationalisation, il semble toutefois exister un problème de réinvestissement des pratiques et des nouveaux savoirs des professeurs participants à l'intérieur de leur établissement respectif ou, de manière plus générale, dans le réseau des collègues⁸. Les professeurs reviennent de l'étranger, mais ils n'ont souvent aucune tribune pour partager leurs expériences. Bien qu'une synergie et un certain réinvestissement semblent s'opérer de façon naturelle, les retombées pourraient être encore mieux réinvesties si les projets étaient désenclavés et si des mécanismes étaient mis en place pour favoriser le transfert. Dans cette optique, Caroline, responsable d'un bureau international dans un cégep, suggère notamment la tenue de petites rencontres bilans au retour des professeurs afin de diffuser l'information concernant les projets, ce qui n'est pas fait systématiquement où elle travaille.

Conclusion

Nous avons pu voir que la mobilité enseignante internationale avait des retombées certaines sur les participants et leurs établissements d'enseignement. Ces effets, nous l'avons constaté dans notre recherche, sont parfois obtenus au prix d'expériences qui peuvent être lourdes à porter pour les participants. Il semble aussi exister un problème de réinvestissement des retombées de la MEI dans les collègues.

Une constante s'observe parmi l'ensemble des retombées que nous ont partagées les participants à notre étude, soit que les professeurs, « autonomes » comme « accompagnateurs », s'investissent dans ces projets pour le bien de leurs étudiants et parce que les effets de leurs séjours ont des répercussions positives sur ces derniers. D'ailleurs, lorsque nous avons posé la question à savoir quelle avait été la retombée la plus significative de leurs séjours, ce sont les bénéfiques que les projets peuvent amener aux collégiens qui ont été mentionnés le plus fréquemment. Pour Éric, par exemple, la retombée la plus importante a été de voir que le séjour avec ses étudiants les a « piqués dans l'œil » et les a « ouvert sur quelque chose ». Cela renforce le constat plusieurs fois établi que le professeur représente le pivot, la pierre d'assise de l'internationalisation des cégeps (Conseil supérieur de l'éducation, 2005; Cégep international, 2010A, p. 10; Green et Olson, 2004, p. 73).

⁸ Cet élément, qui a aussi été soulevé dans d'autres études concernant la MEI (voir notamment : Bodycott et Walker, 2000; Garson, 2005, et Hamza, 2010), nous a été mentionné par sept enseignants (principalement des « autonomes ») et par trois responsables de l'internationalisation.

Il existe divers moyens de contribuer à l'internationalisation de la formation collégiale et la MEI en constitue un. Lorsqu'il s'engage dans des expériences à l'étranger dans le cadre de son travail, l'enseignant du collégial contribue à ce que sa pratique tienne compte des défis de notre époque en matière de diversité culturelle et de mondialisation (Lemay, 2011, p. 36). Chaque professeur peut contribuer à sa façon à l'internationalisation de la formation collégiale. Si l'avenue que vous empruntez pour parvenir à cette fin passe par la MEI, nous espérons que cet article vous aura permis de prendre connaissance de certaines retombées que peuvent avoir ces expériences et d'éviter certains écueils sur votre parcours.

Nous ne pouvons maintenant que vous souhaiter un agréable voyage.

Références bibliographiques

BODYCOTT, P. et A. WALKER. « Teaching Abroad: Lessons Learned about Inter-Cultural Understanding for Teachers in Higher Education », *Teaching in Higher Education*, vol. 5, no. 1 (2000), p. 79-94.

CÉGEP INTERNATIONAL. *Les enseignants des cégeps à travers le monde. Mobilité enseignante. Partage des connaissances et valorisation de l'expertise*, 2010A, <http://issuu.com/cegepinternational/docs/cegep-international-mobilite-enseignante-vol-1-17->

CÉGEP INTERNATIONAL. *Profil des activités internationales des cégeps 2010*, 2010B, http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/Profil_des_activites_internationales_des_cegeps_2010.pdf

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises. Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, 2005.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales. Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, 2013.

FÉDÉRATION DES CÉGÉPS. *Portrait des activités internationales des cégeps 2014*, 2014, http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/10/FED0914_portrait_Ep8.pdf

GARSON, B. « Teaching Abroad: A Cross-Cultural Journey », *Journal of Education for Business*, (juillet/août 2005), p. 322-326.

GOETZ, T., G. JARITZ, et F. OSER. *Pains and Gains of International Mobility in Teacher Education*, Rotterdam/Boston/Taipei, Sense Publisher, 2011.

GREEN, M. F. et C. OLSON. *L'internationalisation des établissements d'enseignement : un guide pratique*, Montréal, Cégep international, 2004.

HAMZA, A. « International Experience : An Opportunity for Professional Development in Higher Education ». *Journal of Studies in International Education*, vol. 14, no. 1 (2010), p. 50-69.

LEMAY, A-M. « La mobilité internationale, c'est aussi pour les enseignants », *Pédagogie collégiale*, vol. 24, no. 2 (2011), p. 35-36.